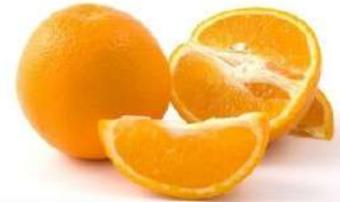




BRÈVES CFTD

**CLAIRES
SIMPLES
ESSENTIELLES**



Désignation des RP :

LE CSE a désigné les RP sur chaque territoire.
Un souci, une question? N'hésitez pas à contacter vos représentants **CFTD** :

- 21 : Elodie BOYER
- 25 90 : Virginie BAZIN
- 39 70 : Nathalie PICHET, Véronique OPER
- 58 89 : Véronique CARRERE, Eric BOULANDET
- 71 : Marion FEVRAT
- DR DPC Dijon : Pierre DUFOUR
- DR DPC Besançon : Nathalie LAPIERRE
- DR DPC Chalon : Arnaud JOLIVOT

Consultation Document Unique :

Les élus ont rendu un avis circonstancié pour demander des réponses précises aux questions car après trois séances force est de constater qu'il est impossible de rendre un avis éclairé sur un sujet aussi important que les risques auxquels sont exposés les agents (RPS, agression...). Y'a t'il un pilote à la DMRS et comment la direction peut cautionner cela!

ASC :

Après la première réunion ASC voici les premières actions validées en CSE :

-Billetterie Parcs et spectacles : dotation de 50 000 euros réparties en deux versements (un par semestre). Subvention de 35% par billet avec 8 billets maxi et un budget de 60 euros maximum par agent et par semestre.

-Remboursements nuitées : séjours hors juin à septembre, 2 nuits maximums et 35 euros par nuitée (pour les agents ne participant pas à d'autres sorties subventionnées).

-Semaine Maéva à 179 euros : réserver une semaine hors période du 29 juin au 30 août dans un camping 3 à 5 étoiles pour un prix forfaitaire de 179 euros.

-Billetterie cinéma et activités : la commission va prochainement (mars sans doute) proposer une commande pour les différents cinémas avec une subvention du CSE. Même type de proposition sur plusieurs autres activités du type bowling, laser-games sur l'ensemble de la région.

Pour nous contacter, pour plus d'informations, pour participer à une réunion ou pour nous rejoindre?
N'hésitez pas à contacter vos élus CSE CFTD !
syndicat.cfdt-bfc@pole-emploi.fr

Indicateurs :

Bonne nouvelle, l'année 2023 était faste avec 9 indicateurs au vert sur 12 alors qu'en 2022 nous n'en avions que 5. Lors de la revue de performance avec la DG, le travail BFC a été souligné. La DG reconnaît la BFC comme un territoire en pointe et innovant. Formidable! Mais quelles concrétisations sur l'intéressement et sur les effectifs accordés à BFC? Cela est réalisé au prix fort pour les ELD, les agents du réseau et des fonctions supports (volume important d'heures écrêtées ou supplémentaires...).

Relogement CRE et locaux syndicaux Dijon:

Sur ce projet, le calendrier va être détendu car plusieurs alertes sont portées pour refuser une dégradation des conditions de travail. De nouveaux échanges sont programmés. **La CFTD a demandé** que les agents concernés, le médecin du travail, les RP, la CSSCT soient associés aux travaux.

RH :

-Effectif : pas encore d'info sur le seuil d'effectif 2024, ni sur volume CDD et heures supplémentaires. A date, nous sommes en sureffectif de 23 agents. Les recrutements de la BDE se feront uniquement sur du redéploiement (CDI BFC) mais les CDD peuvent candidater pour manifester leur intérêt même si la cdisation sera difficile dans le contexte.

-Campagne EPA NOUVEAUTE : il faudra notifier si vous acceptez de passer vos Autodiag. Dans ce cas, les résultats seront automatiquement transmis au manager. Sauf Atout Agent affirme la DRAPS mais l'article sur l'intra dit l'inverse. En attendant la mise à jour de l'intra, **PRUDENCE**.

-Note congés payés : rien de nouveau mais un rappel des règles. Tous les congés même s'ils sont refusés sur un "outil" de gestion parallèle doivent être saisi sur Horoquartz pour en garder trace.

-Campagne promotion : premier niveau d'information avec 911 concernés dont **388 coefficients et 523 primes**.

-Détournement de finalité acte 2 : il semble que malgré des résultats anecdotiques la première fois, la DG ressortira une liste de contrôles à réaliser.